

COMPTE-RENDU
Réunion du 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du 5 septembre 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAGARDE, le jeudi 12 septembre 2024 à partir de 18h00 à LE TEMPLE (Salle des fêtes).

Nombre de votants	30
Nombre de pouvoirs	6
Excusés	2

A l'ordre du jour :

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 20 juin 2024 ;
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de la délibération n°98-09-20 du 17 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté de communes :

FINANCES	
30/08/2024	Décision n°3-2024 – Constitution de provision pour créances douteuses – Budget ORDURES MENAGERES
TOURISME	
04/06/2024	Signature de la convention de partenariat avec CREA GAMES-Jeu CIRCINO CHASSEUR DE TRESORS-DESTINATION GIRONDE
HABITAT	
05/06/2024	Signature de la convention de partenariat avec l'ADIL-Agent d'Information Départementale sur le Logement

- Délégation complémentaire de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes Médullienne ;
- Présentation du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Médullienne

- **Finances et marchés publics**

- Fonds de concours 2024 – Commune d’Avensan ;
- Budget Principal 2024 - Décision modificative n°1 ;
- Non exonération de la taxe d’enlèvement d’ordures ménagères pour les locaux à usage industriel et commercial ;
 - DSP Enfance – Application de l’article 6.6 du contrat de délégation de service public- Versement redevance d’intéressement ;
 - Mandat spécial pour la participation du Président au 106^{ème} Congrès des Maires et Présidents d’Intercommunalité de France du 19 au 21 novembre 2024 ;
 - Syndicat mixte Gironde Numérique-signature convention portant sur la prestation « informaticien mutualisé » pour la Communauté de Communes Médullienne, ses Communes membres et la SPLEJM ;

- **Développement économique**

- Dispositif Régional « Action Collective de Proximité » à l’échelle des 4 Intercommunalités du Médoc- Validation du règlement d’intervention économique ;
- Convention relative aux aides aux entreprises avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre des aides économiques s’inscrivant dans le cadre du SRDEII 2023-2028 ;
- Dispositif ADEC (Action de Développement des Emplois et des Compétences) – Attribution d’une subvention à l’Anefa Gironde dans le cadre du projet « Trouve ton job ».

- **Ressources humaines**

- Personnel communautaire- création au tableau des effectifs d’un poste d’animateur territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Personnel communautaire- création au tableau des effectifs d’un emploi permanent de manager de commerce-Catégorie B à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d’un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (*Emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C – Article L. 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique*) ;

- Personnel communautaire- création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de responsable urbanisme-Catégorie A à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (*Emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C – Article L. 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique*) ;
- Personnel communautaire- création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de responsable urbanisme-Catégorie B à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient (*Emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C – Article L. 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique*) ;
- Personnel communautaire- mise à jour du tableau des effectifs ;
- Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la communauté de communes Médullienne et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artigue et de la Maqueline (SMBVAM) ;
- Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la communauté de communes Médullienne et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC) ;
- Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la communauté de communes Médullienne et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG) ;

• **Famille et solidarité**

- Tarification Services Familles : Modification de la délibération n° 55-06-2024 fixant les nouveaux taux d'effort applicables aux tarifs des activités péri et extrascolaires ;

64-09-24	Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 20 juin 2024	POUR	UNANIMITE
65-09-24	Délégation complémentaire de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes Médullienne	POUR	UNANIMITE
66-09-24	Présentation du rapport d'activité 2023 de la communauté de communes Médullienne	POUR	UNANIMITE
67-09-24	Fonds de concours 2024 – Commune d'Avensan	POUR	UNANIMITE
68-09-24	Budget principal 2024 – Décision modificative n°1	POUR	UNANIMITE
69-09-24	Non exonération de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères pour les locaux à usage industriel et commercial	POUR	UNANIMITE
70-09-24	DSP Enfance – Application de l'article 6.6 DU CONTRAT DE D2L2GATION DE SERVICE PUBLIC 6 Versement redevance d'intéressement	POUR	UNANIMITE
71-09-24	Mandat spécial pour la participation du Président au 106 ^{ème} Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France du 19 au 21 novembre 2024	POUR	UNANIMITE
72-09-24	Syndicat mixte gironde Numérique – Signature convention portant sur la prestation « informaticien mutualisé » pour la Communauté de Communes Médullienne, ses communes membres et la SPL	POUR	UNANIMITE
73-09-24	Dispositif régional « Action Collective de Proximité » à l'échelle des 4 intercommunalités du Médoc- Validation du règlement d'intervention économique	POUR	UNANIMITE
74-09-24	Convention relative aux aides aux entreprises avec la Région Nouvelle -Aquitaine pour la mise en œuvre des aides économiques s'inscrivant dans le cadre du SRDEII 2023-2028	POUR	UNANIMITE
75-09-24	Dispositif ADEC (Action de développement des emplois et des compétences) – Attribution d'une subvention à l'ANEFA Gironde dans le cadre du projet « trouve ton job »	POUR	UNANIMITE

76-09-24	Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un poste d'animateur territorial principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	POUR	UNANIMITE
77-09-24	Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de manager de commerce – Catégorie B- à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	POUR	UNANIMITE
78-09-24	Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de responsable urbanisme – Catégorie A – à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	POUR	UNANIMITE
79-09-24	Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de responsable urbanisme- Catégorie B – à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	POUR	UNANIMITE
80-09-24	Personnel communautaire – mise à jour du tableau des effectifs	POUR	UNANIMITE
81-09-24	Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la Communauté de Communes Médullienne et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artigue et de la Maqueline (SMBVVAM)	POUR	UNANIMITE
82-09-24	Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la Communauté de communes Médullienne et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC)	POUR	UNANIMITE
83-09-24	Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la communauté de communes Médullienne et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du littoral Girondin (SIAEBVELG)	POUR	UNANIMITE
84-09-24	Tarification Services Familles : Modification de la délibération n° 55-06-2024 fixant les nouveaux taux d'effort applicables aux tarifs des activités péri et extrascolaires	POUR	UNANIMITE